Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 28 (1914)

Heft: 2

Artikel: Les sceaux communaux vaudois [suite et fin]

Autor: Ruchet, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-746720

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les sceaux communaux vaudois,

par Charles Ruchet.

(Suite et fin).

Echallens.

COMMUNE DE GUMOËNS · LA · VILLE. En bordure, cordon doublé d'un filet. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu français, forme moderne, aux armes de la commune, soutenu de deux palmes en sautoir reliées par un nœud de ruban.

Sur la tranche du sceau se lit 1903 en chiffres arabes.

Fig. 97

Orbic. Diam.: 0m036. Timbre humide. Archives communales de Goumoens-la-Ville.

Ce sceau moderne est destiné à remplacer l'ancien qui a disparu, et que nous avons déjà décrit d'après une empreinte. Dans ce dernier les bras de la croix alésée étaient terminés par un trait qui à la rigueur pouvait passer pour une potence. Pour le sceau actuel, on a adopté une croix franchement potencée qu'on a cru devoir charger, à l'intersection de ses bras, d'un gland pour marquer sans doute les rapports de bon voisinage qui existent entre cette localité et le bourg d'Echallens, lequel porte un chêne dans ses armes. En outre, dans l'ancien sceau, les émaux n'étaient pas indiqués. Dans le nouveau, on a hardiment comblé cette lacune, et adopté une croix d'*argent* en champ d'*azur*.

Voici comment se blasonnent d'après notre sceau les armes de Goumoens-la-Ville:

D'azur à la croix potencée et alésée d'argent chargée d'un gland de sinople.

Les couleurs adoptées par la commune sont le *bleu*, le *blanc* et le *vert*. Cette dernière couleur s'explique par l'adjonction du gland de sinople qui, à notre avis, est une superfétation. L'intervention d'un héraldiste n'eût point été superflue en la circonstance.

Lausanne.

SIGIL · COMVNITAT · LAVSAN · entre deux filets. Cordon au pourtour. Capitales romaines.

Fig. 98

Dans le champ, un écu arrondi aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent* (fig. 98).

Moulage d'un sceau plaqué sur un acte datant de 1469. Communiqué par M. H. Jomini aux Archives cantonales.

Détail à noter: l'écu n'est pas timbré de l'aigle comme dans les sceaux suivants. Ce détail nous permettrait, à défaut d'autres données, de déterminer l'âge de notre sceau, puisque ce n'est que vers la fin du XVe siècle que

Lausanne, pour affirmer son titre et ses privilèges de ville impériale, se mit à timbrer son écu de l'aigle du Saint-Empire.

Orbic. Diam.: 0m025.

s . coītat . lausan . entre un double filet au pourtour et un filet simple. Minuscules gothiques.

Dans le champ, un écu arrondi aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent,* timbré d'une aigle monocéphale couronnée. Le *chef* est moins franchement indiqué que dans le sceau qui précède. L'aigle, de proportions démesurées, occupe à peu près les deux tiers du champ du sceau, et rompt ainsi que l'écu, le filet intérieur (fig. 99).

Fig. 99

Fig. 100

Moulage d'une empreinte scellant un acte de 1540. Archives cantonales. Des empreintes de ce sceau ont été signalées aux Archives de Turin sur des actes datant de 1517. Nous reproduisons encore ici une empreinte moins bien conservée, mais où la légende est plus complète (fig. 100). Elle provient des Archives de Berne.

Orbic. Diam.: 0m050.

SIGIL · COMVNITAT · LAVSANE entre un large cordon et un filet simple. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu arrondi aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent,* timbré d'une aigle bicéphale rompant le filet intérieur (fig. 101).

Moulage d'un sceau plaqué sur un acte de 1574. Archives de l'Etat de Berne. Communiqué par M. M. Henrioud à Berne.

Orbic. Diam.: 0m030.

SIGIL ⊗ LAVD ⊗ COĪTAT ⊗ LAVSANE entre deux filets fortement accusés. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu de forme allemande aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent,* timbré d'une aigle bicéphale. L'aigle, comme dans les deux sceaux précédents, sert de signe initial à la légende. Le champ du

Fig. 101

Fig. 102

Fig. 103

sceau non occupé par l'écu est décoré de rinceaux où l'on distingue des quintefeuilles (fig. 102).

Moulage d'une empreinte scellant un acte de 1608. Archives cantonales.

Orbic. Diam.: 0m035.

⊛ SIGIL ⊛ COMMVNE ⊛ LAVSANNE entre deux filets perlés. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu en accolade aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent,* timbré d'une aigle bicéphale nimbée rompant le filet intérieur. Le *chef* est diapré, et l'émail est indiqué par des hachures (fig. 103).

Moulage d'une empreinte relevée sur un acte datant de 1688 aux Archives d'Etat de Berne.

Orbic. Diam.: 0m037.

SIG : CONSVL : ET CONSILII : LAVSAN. Filet au pourtour. Capitales romaines.

Fig. 104

Dans le champ, un écu découpé aux armes de la ville, portant: *de gueules au chef d'argent.* L'écu est placé sur un cartouche orné, timbré d'une aigle impériale nimbée. L'émail est indiqué par des hachures (fig. 104).

Moulage d'une empreinte relevée sur un acte de la Cour criminelle de la rue de Bourg datant de 1746.

Ovale. Diam.: 0m030 × 0m027.

A ne tenir compte que des sceaux lausannois que nous avons décrits, la question de savoir si Lausanne porte *coupé d'argent et de gueules* ou *de gueules au chef d'argent,* pourrait être considérée comme tranchée en faveur de cette dernière disposition. Le *chef* a pour lui non seulement la majorité des documents réunis jusqu'à ce jour, mais encore la plus ancienne représentation sigillaire connue (1469).

Lavaux.

Lutry. Pas de légende. A la place de celle-ci, entre deux filets, seize quintefeuilles placées en orle.

Dans le champ, un écu en accolade aux armes de la ville de Lutry *coupé de gueules et d'argent.* L'émail n'est pas indiqué. L'écu semble pourvu d'un timbre, mais l'état défectueux de l'empreinte ne nous permet pas d'en préciser la nature (fig. 105).

Moulage d'un sceau-empreinte relevé sur un acte datant de 1723, aux Archives cantonales.

Orbic. Diam.: 0m032.

Fig. 105

Lutry. Pas de légende. Même ordonnance que dans le sceau précédent. L'écu est en ogive, et les roses sont au nombre de treize. Des enroulements remplissent le champ du sceau non occupé par l'écu.

Moulage d'un sceau-empreinte relevé sur un acte datant de 1693, aux Archives cantonales.

Orbic. Diam.: 0m020.

Fig. 106

Morges.

Pas de légende. Grènetis au pourtour.

Dans le champ, un écu carré, cintré à sa partie inférieure, aux armes de la ville[1]. Pas de hachures. Les segments formés par les côtés rectilignes de l'écu sont ornés d'arabesques très simples.

Plaqué au bas d'un acte datant de 1699.

Orbic. Diam.: 0m018. Moulage communiqué par M. Marc Henrioud à Berne.

Fig. 107

Nyon.

· S · DE · LA · VILE (sic) DE NION entre deux filets. Cordon au pourtour. Les mots de la légende sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu aux armes de la ville[2]. Pas d'émaux indiqués. Cet écu est découpé, légèrement creusé en pointe dans le haut, échancré aux angles et cintré dans le bas. Le trait du parti est double et fortement accusé.

Plaqué au bas d'un acte datant de 1741; mais le type doit remonter beaucoup plus haut.

Orbic. Diam.: 0m019. Moulage communiqué par M. Marc Henrioud à Berne.

Fig. 108

ARSIER · ET · LE · MVIDS entre deux filets. Le commencement de la légende est indiqué par une quintefeuille. Les mots sont séparés par de minuscules étoiles à cinq rais. Capitales romaines.

---

[1] *Coupé d'argent et de gueules à deux fasces ondées de l'un à l'autre.*

[2] *Parti de gueules et d'azur à une perchette d'argent, posée en fasce, brochant sur le tout.*

Fig. 109

Dans le champ circonscrit par le filet intérieur, les armes de la commune [1].

Date du XVIIe siècle.

Orbic. Diam.: 0^m018. Moulage communiqué par M. Fréd. Th. Dubois, biblothécaire à Fribourg.

A mentionner qu'il existe deux sceaux de ce même type datant du XVIIe siècle dont l'un a 0^m010, l'autre 0^m015 de diamètre. Ils ont été relevés par M. Dubois aux archives de Genollier.

COMMVNE DE BEGNIN (sic). Au pourtour, un cordon doublé d'un filet. La légende commence au bas du sceau, et est interrompue par le motif supérieur du champ. Capitales romaines.

Fig. 110

Dans le haut du champ, trois sapins rangés dont l'un, celui du milieu, est plus élevé que les autres; au centre, une gerbe; au-dessous de celle-ci, trois pieds de vigne. Conifères, céréales et pampres ne sont pas compris dans un écu. Ils symbolisent selon toute vraisemblance les cultures propres aux trois régions entre lesquelles se partage le territoire de la commune. Nous n'avons pas ici des armoiries proprement dites, mais il serait facile d'en composer avec ces éléments. Il suffirait d'adopter un tiercé en fasce en choisissant des émaux appropriés aux meubles ci-dessus, lesquels seraient, bien entendu, au naturel.

Date du XVIIIe siècle.

Ovale. Diam.: 0^m033 × 0^m038 (Si le cliché que nous avons sous les yeux est de grandeur naturelle). Relevé aux archives de Genève, et communiqué par M. Fréd. Th. Dubois, bibliothécaire à Fribourg.

Payerne.

S · COMMVNITATIS · OPPIDI · PATERNIACI entre deux filets. Cordon au pourtour. Capitales romaines.

Fig. 111

Dans le champ, un écu arrondi aux armes de la ville *parti d'argent et de gueules,* placé sur un cartouche orné. L'émail est indiqué par un quadrillé en diagonale, chaque losange renfermant un point.

Ce sceau est une réduction, à quelques détails près, du sceau de la ville de Payerne déjà décrit (Arch. hérald. suisses, 1902). Celui-ci était le *grand sceau.*

Moulage d'un sceau-empreinte plaqué au bas d'un acte de 1736 (Schiessgesellschaften des Welschlandes, tome I, Archives cantonales de Berne).

Orbic. Diam.: 0^m025.

---

[1] *Parti de gueules et d'azur* (les émaux de la ville de Nyon) *à une foi parée issant de nuées mouvantes des flancs, tenant une tige feuillée de deux paires de feuilles opposées et d'une feuille terminale, fleurie de deux roses, le tout au naturel et brochant sur le trait du parti.*

Pays-d'Enhaut.

Fig. 112

CHASTEAV D'OEX. Nous avons déjà donné la description de ce sceau d'après le dessin très fidèlement reproduit par de Mandrot (Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, vol. III, livr. 4), ainsi qu'on peut s'en convaincre par la reproduction de l'empreinte en relief ci-contre relevée aux Archives cantonales par M. H. Jomini.

Rolle.

✶ SEAV · DE · MONT · LE · GRAND entre deux filets. La légende a pour signe initial et final une étoile à cinq rais. Les mots sont séparés par des points. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu carré, arrondi à sa partie inférieure, portant les armes de la communauté de Mont, et entouré de deux palmes reliées par un nœud de ruban. Il est surmonté d'un motif décoratif de remplissage.

Le champ de l'écu qui est au-dessus de la barre porte des traits tracés obliquement de gauche à droite, et faiblement indiqués; le champ inférieur, à surface unie, est chargé d'un mont en forme de pain de sucre de l'émail du premier tranché, poussé vers la droite par la barre et touchant celle-ci de son sommet. La barre est partiellement hachée dans le sens vertical[1].

Fig. 113

Ce sceau date de la fin du XVIIe siècle. Au bas d'un acte portant le millésime de 1713; il est qualifié de *sceau ordinaire* de la communauté de Mont.

Orbic. Diam.: 0m025. Nous en donnons la description d'après une empreinte plaquée au bas d'un acte de bourgeoisie offert à Barthélemy May, ancien baillif de Nyon, par la communauté de Mont-le-Grand, le 16 nov. 1750, acte provenant des archives de Belletruche à Mont sur Rolle, propriété de M. F. W. de Mulinen à Berne.

Vevey.

PETIT SEAV DE VIVEY (sic). Au pourtour, cordon doublé d'un filet. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu très élégamment découpé aux armes de la ville de Vevey[2], timbré d'une couronne à sept perles, et soutenu de deux palmes reliées à leur partie inférieure par un nœud de ruban. Hachures et pointillé. Le pourtour de l'écu est indiqué par un double filet affectant la forme d'une bordure.

Fig. 114

---

[1] Ces armes pourraient se blasonner: *Tranché de sinople et d'argent à la barre de gueules brochant; en pointe, un mont du premier.*

[2] *Parti d'or et d'azur* (sans l'addition du double W).

Plaqué au bas d'un acte portant le millésime de 1751.
Orbic. Diam.: 0m028.

Fig. 115

LA COMMUNE DE BLONNAY. Nous avons précédemment décrit ce sceau d'après l'ouvrage de de Mandrot. Le type a été retrouvé dès lors au château de Blonay, et déposé par M. Henri de Blonay aux archives communales, ce qui nous permet de rectifier notre description sur certains points de détail, et de compléter nos renseignements à son sujet.

Au lieu d'une bordure fleuronnée accompagnée à l'intérieur d'un double filet, nous avons au pourtour un grènetis doublé d'un filet. En outre le diamètre est de 0m028 × 0m033. Le type est en cuivre jaune.

SCEAU DE LA COMMUNE DE CHARDONNE. Au pourtour, un grènetis doublé d'un filet. Capitales romaines.

Fig. 116

Dans le champ, un écu découpé, de forme allemande, aux armes de la commune de Chardonne [1]. Cet écu est muni d'un anneau de suspension orné d'un nœud de ruban.

Ce sceau a été gravé en 1907 par M. Homberg, graveur à Berne, d'après un dessin de M. le Dr René Meylan à Moudon.

Orbic. Diam.: 0m028. Cuivre jaune. Archives communales de Chardonne.

Yverdon.

COMMUNE D'EPENDES dans la moitié supérieure du sceau. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu aux armes cantonales de dimensions très réduites, ce qui n'a pas permis au graveur d'y inscrire la devise en toutes lettres. Celle-ci est indiquée seulement par les initiales L et P, ce qui, pour le dire en passant, n'est pas un exemple à suivre. Lorsqu'on ne dispose pas de l'espace nécessaire pour reproduire intégralement la devise, il est préférable de la supprimer tout à fait.

Dans la partie inférieure du sceau, un *marais* avec des *massettes* et *deux grenouilles* placées symétriquement à droite et à gauche, allusion à la situation du village sur un sol bas et humide, au bord des grands marais d'Yverdon, et au surnom des communiers d'Ependes, les *Renoillârè*.

Ovale. Diam.: 0m030 × 0m040. Timbre humide. Archives communales d'Ependes.

Montagny sur Yverdon. Pas de légende. La matrice affecte la forme d'un écu arrondi dont le pourtour présente un relief très accusé.

---

[1] *D'argent à trois monts de sinople portant chacun un chardon fleuri. Sur les chardons de droite et de gauche, moins élevés, deux chardonnerets affrontés. Le tout au naturel.*

Dans le champ, *une pince d'écrevisse*[1] très grossièrement dessinée, non circonscrite dans un écu. Pas d'émaux indiqués.

Dimensions du champ de la matrice: 0m015 × 0m020. Moulage d'une empreinte plaquée au bas d'un acte portant le millésime 1733. Communiqué par M. Marc Henrioud à Berne.

Fig. 117

S. DE LA COMMUNE DE MONTAGNY. Filet câblé au pourtour. Capitales romaines.

Dans le champ, un écu Louis XV portant les armes de la commune[2].

Date du XVIIIe siècle. Une empreinte de ce sceau, en cire rouge, se trouve au bas d'un acte déposé aux archives communales de Grandson, signé et daté: S. Richard secrétaire de la commune de Montagny, ce 7e janvier 1777, et adressé au secrétaire de la Noble Bourgeoisie de Grandson. Une autre empreinte du même sceau, moins bien conservée, a été retrouvée sur un acte de 1760.

Fig. 118

Orbic. Diam.: 0m022. Matrice en fer. Propriété particulière.

SIGILLUM YVERDUNI. Bordure à arête vive doublée d'un grènetis. Capitales romaines.

Dans le champ formé d'un quatre-feuilles irrégulier dont les arcs du haut et du bas coupent en deux la légende, un écu aux armes de la ville[3] posé sur un cartouche en forme de cuir dans les enroulements duquel passe une guirlande de fleurs. L'écu est cintré à sa partie supérieure, légèrement échancré sur les flancs, et arrondi à sa partie inférieure. L'émail est indiqué par des hachures.

Date du XVIIIe siècle.

Orbic. Diam.: 0m035. Sceau en cire verte appendu à une Lettre de Bourgeoisie datée du 30 avril 1791. Cette empreinte est placée dans une boîte circulaire fermée, en bois de cerisier, pourvue de deux ouvertures pour laisser passer l'attache. Celle-ci consiste en deux rubans de soie aux couleurs de la ville.

La liste de nos sceaux reste ouverte. Pour l'allonger si ce n'est pour la compléter, nous faisons appel à la bonne volonté de ceux de nos lecteurs dont les travaux nécessitent des recherches dans nos archives tant communales que privées. Nous avons entendu parler entre autres d'un sceau de la commune de Pully du commencement du XVIIIe siècle, et d'un sceau très intéressant de la commune de Villeneuve portant la curieuse légende VILLA NOVA DE CHILLON, encore en usage en 1701. Il nous a été signalé également un sceau du village

---

[1] Suivant la légende ces armoiries doivent leur origine à un différent ou un partage qui eut lieu entre les communes de Montagny et d'Onnens; la première porte une pince d'écrevisse, et la seconde une écrevisse à laquelle manque une pince.

[2] *D'argent à une pince d'écrevisse de gueules posée en pal.*

[3] *De sinople à trois fasces ondées d'argent.* Ce sont les anciennes armes qui ont selon nous autant si ce n'est plus de raison d'être que les nouvelles officiellement adoptées. Elles sont en outre plus agréables à l'oeil et d'un caractère plus héraldique.

de Noville dont les armes n'ont pu être déterminées. Nous espérons pouvoir donner un jour aux abonnés des Archives une description détaillée et un croquis de ces sceaux inédits ainsi que d'autres encore que nous n'avons pas réussi jusqu'ici à atteindre. Pour cela, nous comptons, encore une fois, sur le concours de ceux qui s'intéressent au passé, à l'histoire de notre chère patrie vaudoise.

Das Wappen des Stiftes Disentis,

von P. Notker Curti, O. S B. Disentis.

(Mit Tafel III).

Die Vorliebe für reich zusammengesetzte Wappen hat die Barokzeit ganz vergessen lassen, dass Einfachheit eine gute Empfehlung für ein Wappen ist, weil gerade die ältesten oft nur Farben zeigen. Ein solch einfaches Farbenwappen führte von jeher das Stift Disentis, nämlich einen silbernen Schragen (Andreaskreuz) in rot. Wie den Bären von St. Gallen, die Taube von Pfäfers und die Raben von Einsiedeln hat die Legende auch das Disentiserkreuz mit der Gründungsgeschichte der Abtei verwoben. Der Stifter St. Sigisbert, so erzählt sie, habe während seiner Predigt auf der Brust seines ersten Schülers Plazidus das Silberkreuz als Zeichen der Auserwählung gesehen. Es wäre allerdings möglich, dass von einem Heiligen später nur noch sein Attribut im Wappenschild geblieben wäre, also hier vom hl. Plazidus sein Kreuz. Bei Disentis trifft dies indes nicht zu; denn nicht Plazid, sondern der hl. Martin als Patron des Stiftes erscheint auf dem ältesten Konventsiegel. Ausserdem hat auf den ältesten Bildern der hl. Plazidus entweder gar kein Kreuz oder aber ein gewöhnliches aufrechtes [1], während nach 1600 kaum einer Darstellung unseres Heiligen der rote Schild mit dem Silberschragen fehlt. Deshalb dürfte die Legende mit ihrer Verknüpfung von Wappen und Gründung ziemlich spät ihre jetzige Form bekommen haben. Viel wahrscheinlicher scheint mir die Entstehung des Stiftswappens aus einem Hauszeichen, da das Andreaskreuz immer auch als Hauszeichen des Klosters Verwendung fand, wozu es sich ausgezeichnet eignet. Wohl aus demselben Grund hat auch Kazis einen Schragen im Wappen, das einzige Kloster ausser Disentis im alten grauen Bund (Fig. 119).

In der ersten Hälfte des 7. Jahrhunderts gegründet, besass Disentis bald einen ausgedehnten Grundbesitz, besonders durch die Schenkung Bischof Tellos von 766 [2]. Die grösste Entwicklung nach aussen brachte dem Stift das 11. und 12. Jahrhundert. Schon Otto I. hatte ihm 960 freie Abtwahl gesichert [3], Kaiser Heinrich III. fügte 1048 die Reichsunmittelbarkeit bei [4]. Die Exemption besass

---

[1] Kein Kreuz hat z. B. St. Plazidus auf dem Wandgemälde in St. Agatha (Disentis) aus der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts, ein aufrechtes Kreuz auf dem spätgotischen Flügelaltar in Mompé-Medel (Disentis).

[2] Abgedruckt in v. Mohr, Cod. dipl. I Nr. 9, und andern.

[3] Siehe v. Mohr, Cod. dipl. I Nr. 55.

[4] Ebenda Nr. 91.